



**PLAN D'URGENCE INTERCOMMUNAL COVID-19 / CORONAVIRUS**

## **DECHETTERIE INTERCOMMUNALE**

SELON LES MESURES DE PROTECTION DE LA POPULATION PRECONISEES

PAR LE CONSEIL FEDERAL (et pour les déchets, OFSP, OFEV et OFROU) ET LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE VAUD :

**IL EST RECOMMANDE AUX PERSONNES A RISQUE DE RESTER CHEZ ELLES,  
DONT LES PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS.**

**NE SE RENDRE A LA DECHETTERIE QU'EN CAS DE STRICTE NECESSITE, LES DECHETS NON  
PERISSABLES OU PROPRES DEVANT ETRE ENTREPOSES A LA MAISON, AUTANT QUE POSSIBLE.**

**LES RASSEMBLEMENTS DANS LES ESPACES PUBLICS SONT LIMITES A 5 PERSONNES, POUR  
AUTANT QU'UNE DISTANCE SOCIALE DE 2 METRES SOIT RESPECTEE. RAISON POUR LAQUELLE LA  
LIMITE EST FIXEE A 4 VEHICULES SIMULTANEMENT PRESENTS DANS LA DECHETTERIE.  
UNE SEULE PERSONNE PAR VEHICULE SVP !**

**LES PERSONNES MALADES DOIVENT RENONCER AU TRI USUEL (PET, ALU, PAPIER, DECHETS VERTS  
ET COMPOST, ETC.). CES DECHETS DOIVENT ETRE ELIMINES AVEC LES ORDURES MENAGERES  
DANS LES SACS TAXES, POUR EVITER TOUTE TRANSMISSION DU VIRUS.**